

**MATIERE****FAMILLE**

Une approche globale de l'enfant et une attitude positive, encourageante et valorisante.

Une gestion progressive des travaux à domicile.

Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Une écoute attentive des enfants et des adultes dans un cadre de respect et de politesse avec des droits et des devoirs.

Pour permettre une vie extra-scolaire.

**EDUCATION****SOCIETE**

L'enfant présentant des troubles d'apprentissage (dyslexie, dyscalculie et dysorthographe) pourra fréquenter de la 2<sup>o</sup> à la 5<sup>o</sup> primaire une classe en inclusion.

Dans cette classe, les élèves seront encadrés par 2 enseignants, un instituteur et un orthopédagogue, qui assureront un suivi différencié des élèves et un soutien pédagogique immédiat.

Les savoirs travaillés seront les mêmes que ceux des classes parallèles.

Il n'est aucunement question de modifier le niveau des études mais au contraire d'amener tous les élèves, grâce à un renforcement de l'encadrement, au niveau requis pour leur permettre d'accéder au cycle suivant.

Dans notre établissement, des devoirs et des leçons sont donnés de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> primaire.

Nous attendons de nos élèves et de leurs parents que le règlement d'ordre intérieur soit **STRICTEMENT** respecté.

Nous souhaitons que nos élèves participent aux différentes excursions, sorties, voyages scolaires et classes de dépaysement. En effet, ceux-ci font partie intégrante du projet d'établissement et du développement de l'enfant.

**MATIERE**

**FAMILLE**

Droit à l'erreur lors de  
l'apprentissage.

Une collaboration étroite avec les parents  
dans le suivi du travail scolaire.

Apprendre à ...

S'intéresser pour...  
Apprendre pour...  
Connaître pour...  
Gérer pour...

Amener tous les enfants à s'approprier des savoirs  
et à acquérir des connaissances qui les rendent  
aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une  
place active dans la vie économique, sociale et  
culturelle.

Dans un souci d'autonomie  
et du sens  
de l'effort.

Pour permettre une intégration dans  
une société en évolution.

**EDUCATION**

**SOCIETE**

Il est impératif que les parents signent quotidiennement le journal de classe et la farde d'avis, ceux-ci sont des outils de communication.

Les motifs d'absence ou de retard et tout autre avis venant des parents doivent être rédigés sur le document ad hoc.

Une gestion progressive des travaux à domicile et un apprentissage progressif de l'autonomie sont requis.

La nouvelle orthographe est présentée aux élèves mais l'orthographe traditionnelle reste de mise.

### MATIERE

Amener les enfants à respecter les règles de vie, à s'ouvrir aux richesses des différentes origines.

### FAMILLE

Inviter les parents à s'impliquer dans ces valeurs car ils sont et doivent rester les premiers éducateurs.

Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

Dans l'application de la règle de l'école: le respect des personnes (morales et physiques) et des biens.

Civisme,  
Responsabilité,  
Solidarité.

### EDUCATION

### SOCIETE

Au 1° cycle, les élèves sont regroupés, par groupe de besoin, pour travailler la lecture.

A partir de la 3<sup>ème</sup> primaire, les cours de néerlandais sont assurés par un maître spécial.

Pendant le cours de néerlandais, le professeur libéré de ses élèves, prend en charge avec son collègue de la classe parallèle un atelier de remédiation et/ou de dépassement.

Afin de favoriser la communication orale, des périodes en demi-groupe sont aménagées dans l'horaire des cours de seconde langue

**MATIERE**

Acquérir des compétences pour mieux construire les savoirs et les savoir-faire. Donner du sens aux apprentissages.

**FAMILLE**

Mobiliser les parents autour de ces valeurs.

Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Développer la capacité d'analyse et susciter l'esprit critique.

Prendre part à la vie sociale, économique et culturelle.

**EDUCATION**

**SOCIETE**

En ce qui concerne les classes de dépaysement en P2-P4-P6, l'équipe éducative insiste sur le fait que la participation de tous les enfants est indispensable. Ces séjours constituent en effet un apport considérable pour chaque enfant au sein de sa classe. Non seulement, ces séjours permettent à votre enfant de découvrir un environnement différent souvent méconnu mais ils renforcent en outre l'esprit de groupe et les liens qui unissent les enfants et les enseignants. C'est aussi une occasion offerte à votre enfant de devenir de plus en plus autonome et responsable.